



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

13 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

R

M



22150792

N° d'entreprise : 0707 744 761

Dénomination

(en entier) : **RENARD TECHNIQUE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE EN COMMANDITE

Siège : Avenue de l'Aulne 93 - 1180 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : ADAPTATION ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er DECEMBRE 2022

La séance est ouverte à 18 heures sous la Présidence de Monsieur Sylvain Renard.

Est présente	Parts	Voix
Monsieur Sylvain Renard	499	499
Monsieur Benjamin Renard	1	1

Monsieur le Président expose :

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Adaptation de l'adresse du siège social et du siège d'exploitation.
- 2) Divers

II. Que l'entièreté du capital social étant représentée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ces faits constatés et reconnus exacts, l'ordre du jour est entamé par la lecture des comptes sociaux et après délibération, Monsieur le Président met aux voix les décisions suivantes :

1ère Résolution :

Suite des problèmes de courriers avec Bpost, nous adaptons l'adresse du siège social et du siège d'exploitation en ajoutant le numéro de boîte aux lettres numéro 24.

L'adresse complète est donc : Avenue de l'Aulne 93 bte 24 à 1180 Forest/Bruxelles.

Toutes ces décisions sont prises à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 10'.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature